



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

Championnat Régional sur Route LA PLAINE DES PALMISTES DIMANCHE 13 JUIN 2010

REGLEMENT PARTICULIER

ITINERAIRE :

Départ et Arrivée: Rue des Mimosas – face à la salle des fêtes.

Tout droit vers la caserne des Pompiers, à droite RD55 (sur 100m), à gauche rue Jean Thévenin, à droite rue Rochetaing, à droite RD55, à gauche rue des Remparts, à droite rue Pierre Cornu, à droite Avenue du Stade, à droite rue des Mimosas.

CIRCUIT: 5,800 kms

CATEGORIES & HORAIRES :

| | | |
|---|-------|--------------------------|
| Cadets | 09h30 | 13 tours soit 75,400 km |
| Minimes | 09h32 | 6 tours soit 34,8 00 km |
| Féminines | 09h33 | 6 tours soit 34,800 km |
| Catégories 1, 2, 3, Junior, Espoir, Pass’Cylisme Open | 12h00 | 20 tours soit 116,000 km |

Arrêt de l’émargement 15 minutes avant chaque départ.

ENGAGEMENT : 7 €

DEPANNAGE : A pied autour du circuit sur le côté droit de la chaussée pour toutes les catégories. Un véhicule par club.

RAVITAILLEMENT : Autorisé uniquement à pied sur le côté droit de la chaussée. La zone de ravitaillement est la suivante : Rue des Mimosas et Rue Jean Thévenin

- Cadets : du 5^{ème} au 11^{ème} tour.

- Catégorie 1, 2, 3, Junior, Espoir, Pass’Cylisme Open : du 5^{ème} au 18^{ème} tour.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les commissaires de courses.

PRIX AUX COUREURS : pas de grille fédérale.

RECOMPENSES: Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

COMMISSAIRES : M.A. MASCAREL, C. CHEFIARE, A. CHEFIARE, J.D. GONNEAU, J.M. NOMARI,
P. DE COTTE

CHRONOMETREUR : E. GOULJAR.

DELEGUE Fédéral : P. HUET.

*Les sandwiches et boissons seront offerts aux coureurs par l’OMS de la Plaine des Palmistes.
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.*